

Club Amitié de Bordères et Lamensans

Lettre d'information

Avril 2024

Numéro 9

Contact : Armel Dupouy – 06 70 48 15 55 - armel.dupouy0287@orange.fr

Le programme des sorties de l'année 2024

**Inscriptions avant le
22 avril au plus tard.**



Vendredi 3 mai 2024 : sortie à Saint-Sébastien

Visite de la ville ou de l'aquarium (entrée à la charge des intéressés) – repas en cidrerie -arrêt aux ventas.
50€ pour les adhérents – 55€ pour les non adhérents.



Jeudi 5 septembre 2024 : Sortie dans le bassin d'Arcachon.

Arcachon : visite de la ville d'hiver en petit train
Gujan-Mestras : déjeuner dans un restaurant et visite du port de Larros : cabanes d'ostréiculteurs, chantiers navals, conserveries ; le port de Larros fait partie des ports les plus typiques du bassin d'Arcachon.

Jeudi 28 Novembre : journée gourmande

Peyrehorade : la maison du saumon Barthouil.
Hélette : déjeuner en table paysanne.
Espelette : Chocolaterie Antton et atelier du piment.



Ces sorties sont proposées au prix de 50 € pour les adhérents et 55€ pour les non adhérents. Ce prix étant lié au taux de remplissage du car, Il est demandé à chaque adhérent de faire sa propre publicité pour ces sorties. En cas de difficulté pour remplir le car, le Club Amitié pourra, selon les circonstances, participer aux frais.



A la Ludo-médiathèque

**Le mardi 21 mai de 14h à 16h :
Atelier d'activités créatives mené par Sophie Martin
Sur le thème de la
découverte de l'art aborigène**

LA VIE DU CLUB



FORMATION INFORMATIQUE

Près d'une trentaine d'adhérents du Club se sont inscrits au programme de formation à l'informatique qui vient de démarrer. La formation est organisée par le SAPAL, service du Département chargé de l'accompagnement des personnes âgées, et assurée par des conseillers numériques départementaux.

Pour y participer adressez-vous à Armel (06 70 48 15 55) ou à Geneviève (06 82 95 73 77).

A l'atelier cuisine, La pâte feuilletée présentée par Dédé



Déplacements

Les adhérents qui ont des difficultés pour se rendre à une animation du Club peuvent demander à être transportés en contactant Armel Dupouy au n° 06 70 48 15 55

Aux jeux, au papotage, à la marche, on s'est mis au selfie



BORDERES ET LAMENSANS DANS L'HISTOIRE

(groupe connaissance de la commune)

Les destins séparés de Bordères et de Lamensans au moyen âge

C'est au début du moyen-âge que Bordères et Lamensans acquièrent une identité ; mais ces deux territoires connaîtront des histoires différentes jusqu'à leur regroupement au XIX^e siècle.

Naissance de la vicomté de Marsan, disparition du duché de Vasconie, ...

La vicomté de Marsan apparaît au cours du X^e siècle aux côtés de plusieurs autres vicomtés au sein du comté de Gascogne appelé également duché de Vasconie.

C'est dans cette vicomté que se retrouvent Bordères et Lamensans.

Disparition du duché de Vasconie : La bataille de la Castelle en 1063

Cette bataille est importante à plus d'un titre : d'abord, parce qu'elle a eu lieu tout près de Bordères et Lamensans, à Duhort Bachen à la limite de Cazères sur Adour, sans doute à proximité de l'endroit où se trouvent actuellement les restes imposants de l'abbaye de la Castelle.

C'est aussi un moment historique très important puisque l'issue de cette bataille, qui voit la défaite du duc de Vasconie, entraînera définitivement disparition du duché de Vasconie et mainmise des ducs d'Aquitaine sur la Gascogne.

Va naître alors le duché d'Aquitaine qui s'étend des Pyrénées à la Loire et dont la capitale est Poitiers.

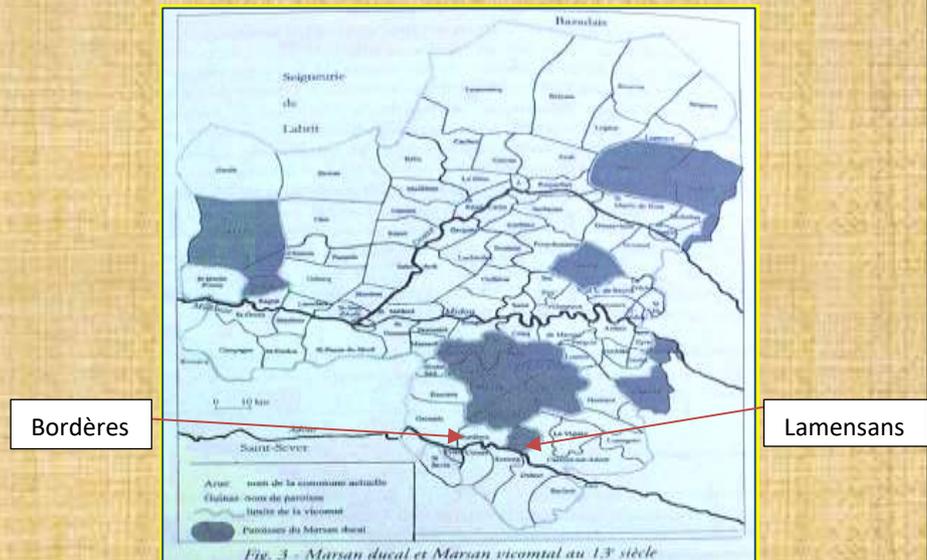
La situation de Bordères et de Lamensans

Jusqu'au XIII^e siècle, on manque d'informations précises sur le territoire de la vicomté de Marsan et sur les relations des vicomtes avec leur suzerain, le duc d'Aquitaine.

Quoiqu'il en soit, que ce soit au gré d'alliances, d'incursions militaires ou de donations..., et à une date qu'on ignore, Bordères se retrouve sous l'autorité des vicomtes de Marsan tandis que Lamensans se retrouve directement dans le giron des ducs d'Aquitaine.

En effet,

- les terres de Bordères appartiennent aux vicomtes de Marsan,
- les terres de Lamensans appartiennent à un petite seigneurie, qui, comme 25 autres petites seigneuries (parmi lesquelles Castandet, Maurrin, Artassenx), se situe dans le Marsan « ducal ».



X^e au XV^e siècles -Le sort de la vicomté du Marsan – arrivée des rois d'Angleterre

Durant toute cette période du moyen âge, et même au-delà, les habitants de Bordères et de Lamensans dépendront d'administrations différentes.

- Les habitants de Lamensans vivront sous l'autorité des ducs d'Aquitaine, puis à partir de 1154 sous l'autorité des rois-ducs, les rois d'Angleterre étant devenus ducs d'Aquitaine à la suite du mariage d'Aliénor d'Aquitaine avec un prince anglais.
- Les Bordériens quant à eux resteront dans la vicomté de Marsan qui sera englobée en 1240 dans le comté de Foix Béarn, le tout sous l'autorité des rois d'Angleterre.

En 1453, la bataille de Castillon (Gironde) mettra fin à la guerre de 100 ans (qui dura en fait 300 ans) et l'Aquitaine sera intégrée dans le royaume de France.